

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_5_16

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 33

Votants : 37

Objet : Ressources
humaines Création emploi
non permanent

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 04 juin à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 28 Mai 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur SISOUS Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur CLEMENT Philippe

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Monsieur MOREAU Loïc a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine
Madame SAUZE Magalie a donné pouvoir à Monsieur DUMOULIN Guillaume
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur BARATON Yvon, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame SAUZE Magalie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment l'article L. 332-23 1

Vu le budget

Vu le tableau des emplois et des effectifs en date du 23 avril 2024

Considérant que pour assurer la continuité du service public et maintenir l'activité du service d'aide et d'accompagnement à domicile - SAAD, il est nécessaire de renforcer le service

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité occasionnel ou saisonnier

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'agent social pour effectuer les missions d'aide à domicile suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 8/35ème, du 6 juillet 2024 au 31 décembre 2024.

- Dit que la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget

- De modifier en conséquence le tableau des emplois et des effectifs

- D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tous les documents relatifs à cette délibération et à procéder au recrutement.

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



Emis le 04/06/2024
Publié le 17/06/2024
Transmis en sous-préfecture le 17/06/2024

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

